

Contrats d'entretien : le nouveau service du réseau AD

jeudi, 30 mars 2017

Le réseau AD lance un nouveau service à destination des automobilistes : moyennant un abonnement mensuel, ces derniers bénéficient, pour une période comprise entre 12 et 60 mois, de formules d'entretien auto...



LES CONTRATS D'ENTRETIEN AD



**À PARTIR DE 34 €/MOIS*,
ROULEZ TRANQUILLE,
AD S'OCCUPE DE TOUT !**

Le réseau AD adopte un

service particulièrement structurant: le contrat d'entretien...

Le réseau AD innove avec les contrats d'entretien : ils permettent en effet aux automobilistes de souscrire à deux packs différents, disponibles sous la forme d'un abonnement mensuel à partir de 34 €/mois. Les contrats d'entretien sont éligibles pour tout véhicule de moins de 7 ans et 120 000 km. Leur durée, librement choisie par le client automobiliste, varie de 12 à 60 mois.

Une offre complète

Le premier est le contrat Entretien AD. Il comprend la révision du véhicule, le remplacement de pièces d'usure (freinage, suspension, distribution, etc.) et une assistance partout en France. Le second, baptisé contrat maintenance AD, intègre en plus la garantie panne mécanique ainsi que le prêt d'un véhicule de remplacement.

Si ces nouveaux services constituent un levier supplémentaire de fidélisation du client pour le professionnel, l'avantage est double pour l'automobiliste. Non seulement il lisse ses dépenses d'entretien par le biais d'un loyer mensuel transparent qui couvre l'ensemble des besoins liés à l'après-vente de son véhicule, mais il a en outre l'assurance d'un suivi régulier pour une durée de vie et une valeur de revente optimisées.

Bien évidemment ?mais à condition toutefois qu'il ait été initialement payé au comptant?, le contrat est cessible en cas de revente du véhicule bénéficiaire de la garantie.